



## Messages par SMS et reseaux sociaux à répétitions

-----  
Par Seb76

Bonjour,

J'aurai besoin d'un conseil, ça fait plus de 6 mois j'ai mis un terme à l'amitié avec des "amis" qui en fait était plus intéressés qu'on leur paye tout que d'avoir une relation amicale classique (bref). Je leur ai donc dit que je souhaitais plus les voir ni même avoir de contacts avec eux, sauf que depuis cette période ils n'arrêtent pas de me relancer que ce soit par SMS, sur les réseaux sociaux ou même en mettant des commentaires.

Je précise néanmoins qu'il y a aucune menace ils veulent juste discuter et reprendre des liens avec moi ce que je refuse et ces messages sont très répétitifs (plusieurs fois par semaine).

Évidemment j'ai eu le réflexe de les bloquer de partout sauf qu'ils créent aussitôt de nouveaux comptes pour pouvoir me reparler.

La situation se dégrade depuis quelques jours car vu je réponds plus et je les rebloque systématiquement ils se rabattent maintenant sur mes amis et également ma maman.

En début de semaine j'ai de nouveaux envoyé un mail en remettant les choses au claires que je voulais plus aucun contact et aujourd'hui rebelote nouvelle demande d'amis de leurs parts.

Du coup je voulais savoir si ça constitue un harcèlement (vu qu'ils n'y a pas de menace) et si je peux aller à un commissariat déposer une main courante voir une plainte ?

Merci beaucoup pour vos conseils

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Au vu de ce que vous décrivez, je pense que oui, il y a matière à plainte. On peut difficilement penser que ces gens sont de bonne foi puisqu'ils vont jusqu'à se créer des comptes pour vous contacter ou importuner vos proches.

-----  
Par Seb76

Merci beaucoup pour votre conseil. Par contre ils sont pas de la même région, eux habitent près de Bordeaux et moi de Rouen mais après je pense qu'ils ont l'habitude de ce genre de situation.